



aide juridictionnelle quel ressources

Par **sagesse**, le **14/09/2009** à **11:06**

Bonjour,

Je souhaite faire une demande d'aide juridictionnelle.

Je suis convoqué (seconde fois) le 21/01/10 devant le JAF pour le changement de garde de ma fille âgée de 15 ans (demande faite par le père).

N'étant pas d'accord sur ce changement, j'avais demandé une période d'essai.

Le JAF a accepté cette demande lors de l'audience du 03/07/09.

A ce jour, donc je suis actuellement pascé, au chômage depuis mars 2008, enceinte de 5 mois et je ne peçois plus la pension de ma fille ainsi que l'allocation familiale du fait que je n'ai que sa soeur à ma charge.

En 2008, donc j'avais la pension des 2 filles, l'allocation familiale et chômage.

Je souhaitais savoir quelle période je devrais prendre en compte pour remplir le dossier.

Du 1/01/08 au 31/12/08 où ressources actuelle ?

Merci beaucoup pour votre aide.